

Publications du vendredi 25 juillet 2025

ÉNÉDIS : COUPURE DE COURANT ANNONCÉE

Afin de réaliser des travaux sur notre commune, Énédis nous informe qu'il y aura des coupures de courant **le mercredi 30 juillet** entre 8h et 13h30 : La Bretonnière, La Choletterie, La Haie Trois Sous, Chemin des Vieilles Caves, La Perthuisière, L'Ebaupin, Les Landes.

MULTISPORT POUR LES COLLÉGIENS

Le département ouvre un nouveau créneau de multisport ! Vos enfants sont en 6^{ème}, 5^{ème} ou 4^{ème} ? Rendez-vous **les mercredis de 16h30 à 18h** au complexe sportif du Moulin des Landes à La Haye-Fouassière. Activités Proposées : ROLLER/KIN BALL/TCHOUCK BALL/TIR A L'ARC/PICKEL BALL/ULTIMATE /PADDLE.... Le programme peut évoluer suivant vos demandes et vos envies. Possibilité de faire un essai **le mercredi 17 septembre 2025**. Pour plus d'informations veuillez contacter Mr RIAM Pierre au 06.86.45.82.29 ou par mail : pierre.riam@loire-atlantique.fr

MAIRIE : HORAIRES D'ÉTÉ

La mairie de Maisdon-sur-Sèvre passe en horaires d'été !

Du 14 juillet au 15 août :

La mairie sera ouverte uniquement le matin, du lundi au vendredi de 9h à 12h30.

Du 18 août au 12 septembre :

Les lundi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h. Le mardi et jeudi de 9h à 12h30.

Les permanences de M. le Maire sont assurées tous **les jeudis soirs de 18h30 à 20h (sur RDV)**
Les permanences du secrétariat sont assurées tous **les jeudis soirs de 18h30 à 19h30**.

LA TOUE SCENE REVIENT LE 5 SEPTEMBRE !

Pour la 4^{ème} année consécutive La Toue scène revient sur la Sèvre Nantaise ! Le bateau fera escale le **vendredi 05 septembre** à 20h30 au Gué Joubert à Maisdon sur Sèvre pour un concert avec le groupe SLIVOVITSA : Le groupe est né en 2013 d'une longue **histoire de cœur et de vie** avec l'Europe centrale, et notamment la Pologne, point de départ de l'aventure. Les musicien.ne.s de Ślívovitsă vous embarquent dans un voyage tantôt tendre, tantôt dynamique mais toujours joyeux et festif. Ils s'inspirent des **musiques et chants traditionnels** de Pologne, Biélorussie, Ukraine, Roumanie... parfois même klezmer ou tziganes, auxquels ils apportent des arrangements personnels qui confèrent à leur musique son caractère très actuel. **Food Truck et buvette** sur place à partir de 19h00.

PONT CAFFINO : DES ACTIVITÉS DE PLEIN AIR !

Chaque été, l'association propose aux particuliers des moments d'aventure et de sensations le samedi après-midi. Voici le programme, sachant qu'en plus des activités mentionnées, **le parcours tyroliennes + pont népalais** sera accessible ces samedis-là à partir de 16h00 !

Août :

- Samedi 2 : 13h30-15h30 Escalade
 - Samedi 9 : 13h30-15h00 Tir à l'arc
 - Samedi 23 : 13h30-15h00 Parcours pieds nus / 13h30-15h00 Escape game / 15h30-17h00 Tir à l'arc
 - Samedi 30 : 13h30-15h30 Grimpe d'arbre
- Le tarif varie entre 8€ et 16€ par personne, selon l'activité et la durée. Renseignements et inscriptions : 07 86 83 34 97 - 02 40 06 54 07 - basedeloisirs@pontcaffino.fr

MAISDON LA TABLE : CONGÉS D'ÉTÉ

Le restaurant Maisdon La Table sera fermé du 4 au 24 août ! Bonnes vacances !

A.C.C.A. : NOUVELLES ADHÉSIONS

Les cartes d'adhérents pour la saison 2025/2026 seront remises salle de « La Maine » - 19, rue de la Mairie **le dimanche 7 septembre 2025** de 9h00 à 12h00 (sur présentation de l'original de l'attestation d'assurance)

Le montant de la cotisation de base est de : 100 €

Une participation complémentaire de 20 € sera demandée pour le paiement de la « taxe territoriale ». Cette taxe remplace le « timbre grand gibier » permettant d'abonder le budget de la Fédération Départementale des Chasseurs pour contribuer au financement des « dégâts » aux cultures. Une participation complémentaire de 10 € sera demandée à ceux qui n'ont pas de timbre vote et à ceux qui ont omis de remettre le tableau de prélèvement de l'année 2024/2025.

Si vous êtes indisponible à cette date, vous pouvez demander à une tierce personne de retirer votre carte ; il suffit qu'elle soit en possession de l'attestation d'assurance, du timbre vote et d'un titre de paiement.

Les retardataires devront s'acquitter d'une participation complémentaire de 10 €.

Les bracelets de lièvre seront remis salle de « La Sèvre » - 19, rue de la Mairie :

- **le vendredi 26 septembre 2025 à 20h00.**
- sur présentation de la carte de sociétaire.

Il vous est possible de confier votre carte de sociétaire à un tiers si vous ne pouvez pas être présent. Par contre, les sociétaires absents et non représentés ne pourront pas prétendre à un bracelet pour la saison 2025/2026.

LES BATTUES 2025

Les prochaines chasses collectives sont fixées aux dates suivantes :

- Sanglier exclusivement : samedi 02/08/2025, samedi 29/11/2025 et samedi 13/12/2025.
- Sanglier, renard, chevreuil : samedi 04/10/2025, samedi 11/10/2025.

NOUVEAUTÉ : COURS DE STRETCHING À MAISDON

Pour la rentrée Gym Forme ouvre un cours de Stretching c'est une discipline qui regroupe étirements et relaxation ayant pour but d'améliorer ou préserver la mobilité articulaire et la souplesse. Mijo, notre coach, est une spécialiste. Il aura lieu de 18h à 19h le jeudi dans le modulaire route de Saint Lumine, l'adhésion est de 110€ qui donne accès à d'autres disciplines. Pour plus d'infos vous pouvez nous rencontrer lors du forum des associations ou nous contacter par mail

asso.maisdon.gym@gmail.com

OFFRES D'EMPLOI : LA MAIRIE RECHERCHE DES ANIMATEURS

La mairie et l'ARM sont à la recherche de plusieurs animateurs périscolaire, temps méridiens et extra-scolaire ! Toutes les informations sur le site internet de la mairie maisdon-sur-sevre.fr ainsi que par mail à coordination.enfance@maisdon-sur-sevre.fr

COLLECTE DES TEXTILES : SUSPENSION

La collecte des textiles est suspendue, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, sur l'ensemble du territoire. Cette mesure fait suite à la décision de l'opérateur Le Relais, qui arrête la collecte en raison de la crise économique que connaît le secteur du recyclage des textiles, ainsi que des difficultés de financement. Toutes les bornes pour la collecte des textiles sont concernées. En conséquence, **il est demandé aux usagers de ne plus déposer de textiles, ni dans et ni au pied des bornes.** Tout sac au pied des bornes serait considéré comme un déchet abandonné, ne serait pas trié et serait traité comme un déchet ménager.

Pour les textiles en bon état, des alternatives existent

- Reporter son dépôt jusqu'à la reprise du service,
- Privilégier le don en ressourceries/associations,
- La vente ou le don entre particuliers.

Déposer des textiles risque d'entraîner des débordements des bornes et donc des déchets abandonnés, au détriment de la propreté publique et de la gestion des déchets. Nous vous informerons dès que les collectes pourront reprendre.